



Depassement devis sav reparation lave vaisselle

Par manatee, le **08/04/2011** à **15:28**

Bonjour, Mon lave vaisselle etant en panne apres 2 ans et demi de service je decide de le faire reparer. Je signe un devis pour le diagnostic et accepte ensuite la reparation montant 180 euros . Cela fait 3 mois que j'attends (commande de la piece en angleterre..). Maintenant j'apprends qu'apres avoir effectue cette reparation cela ne marche toujours pas et qu'il faut commander une autre piece. Je refuse et veut recuperer mon lave vaisselle et eventuellement me faire rembourser Refus du reparateur. Que puis je faire? merci